



## **Le Conseil fédéral souhaite abolir les droits de douane**

Le Conseil fédéral a adopté son message relatif à l'abolition des droits de douane à l'importation sur les produits industriels. Cette mesure aurait l'avantage de renforcer la compétitivité de la place économique et de soulager directement les entreprises et les consommateurs suisses.

Les droits de douane font les gros titres en ce moment. Alors que de nombreux pays jouent la carte du protectionnisme et relèvent leurs droits de douane à l'importation, la Suisse prend une autre direction. Elle envisage d'abolir complètement ses droits de douane sur les produits industriels. Introduits pour protéger les entreprises indigènes, les droits de douane n'exercent plus cette fonction depuis longtemps. Pour une économie suisse tournée à l'exportation et fortement intégrée dans les chaînes de production mondiales, ils sont surtout lourds et onéreux.

### **AVANTAGES POUR LES ENTREPRISES ET LES CONSOMMATEURS**

La décision du Conseil fédéral mérite d'autant plus d'être saluée. L'abolition des droits de douane sur les produits industriels ferait disparaître des droits de douane pour un montant de 500 millions de francs par an environ – les prix des produits finaux et semi-finis pourraient baisser d'autant pour les entreprises et les consommateurs. Cela concerne tout particulièrement les textiles, la confection et les chaussures ainsi que les véhicules, les machines, les appareils et l'électronique.

Les charges administratives des entreprises et de l'administration tout comme les prix payés par les consommateurs suisses diminueraient. Selon les estimations, les économies avoisineraient 350 millions de francs. La Suisse serait clairement gagnante en cas d'abolition des droits de douane – en raison de l'augmentation des recettes fiscales entre autres.

Les opposants à cette mesure estiment que la Suisse céderait inutilement une part de son pouvoir de négociation pour les accords de libre-échange. La réalité est toutefois différente: premièrement, l'abolition des droits de douane joue un rôle secondaire pour les accords de libre-échange modernes – contrairement à la protection de la propriété intellectuelle et à la suppression des obstacles techniques au commerce. Deuxièmement, 89% environ de tous les produits industriels importés se fondent déjà sur des accords de libre-échange. Et, troisièmement, la Suisse a déjà supprimé les droits de douane pour les importations de produits industriels provenant de nombreux pays en développement.

## **LA POLITIQUE A LA POSSIBILITE D'AMELIORER ACTIVEMENT L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE**

En particulier dans des périodes d'incertitude où les risques mondiaux augmentent pour l'économie suisse, abolir les droits de douane à l'importation permet à la politique de lancer un signal important et d'améliorer l'environnement économique. Il faut espérer que le Parlement approuvera la mesure rapidement et qu'il ne privera pas les entreprises et consommateurs de ses avantages.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à lire notre dossier politique.

[Accéder au dossier politique](#)